

David, TOUBOUL

LABORATOIRE de Chimie Moléculaire, Ecole Polytechnique, CNRS UMR9168

Section 18 du Comité national de la recherche scientifique - Collège A1

Après une première partie de carrière à l'ICSN (UPR2301) où j'ai développé des travaux dans le domaine de l'analyse de mélanges complexes par spectrométrie de masse, j'ai intégré la Laboratoire de Chimie Moléculaire en 2023 pour continuer à développer des méthodes et des applications en chimie analytique dans un environnement interdisciplinaire. Depuis plus de 20 ans, j'ai eu la chance d'échanger et de travailler avec des scientifiques dans des domaines variés (biologie, médecine, chimie des produits naturels, sciences du patrimoine, chimie-physique ...) me permettant de construire des projets communs enrichissants que ce soit sur les méthodes de travail que la science en tant que telle.

Depuis de nombreuses années, je me suis pleinement investi pour la communauté scientifique à travers des associations scientifiques (ancien secrétaire et responsable congrès/sponsors du RFMF (métabolomique et fluxomique), ancien élu de la SFSM (spectrométrie de masse) mais aussi par la participation active aux instances du CNRS (élu section 16 (2016-2020), secrétaire de la CID53 (2016-2020), directeur adjoint du GDR MSI (2022-2026)) me permettant de mieux comprendre et suivre l'ensemble des disciplines représentées au sein de la section 18.

Je souhaite mettre à profit de l'ensemble des chercheuses et chercheurs de la section 18 mon expérience afin de les accompagner tout au long de ce futur mandat. Je m'engage à permettre le recrutement de futurs jeunes collègues provenant aux profils divers ainsi que la promotion des chercheurs et chercheuses quels que soient leur âge et leur situation. Il s'agira de permettre d'assurer que chaque domaine de la section 18 soit pleinement représenté. Je continuerai à travailler en toute impartialité et transparence, en suivant les règles éthiques mises en place au CNRS.

Les candidates et candidats SNCS-FSU de la section 18 s'engagent POUR :

Avec mes collègues Stéphanie Ballereau, Elise Dumont, Adriana Miele, Sophie Thetiot-Laurent et David Touboul, soutenus par le SNCS-FSU et le SNESUP-SU, nous sollicitons vos suffrages pour mettre notre expérience au service de la section 18 dans le souci d'une évaluation objective. Notre motivation pour être membres du Comité National est la défense d'une recherche publique, indépendante et qui pèse dans le débat public et l'évolution de la société. Nous croyons qu'il est important que les chercheurs, et plus particulièrement les jeunes, soient encouragés et conseillés dans leurs choix et leurs orientations. Les sections du Comité National, dans leur mission d'évaluation de la recherche, remplissent ce rôle.

Notre équipe se présente à vous avec une volonté de dialogue, de service et de réussite de toutes et tous. Nous nous engageons à diffuser largement les informations à l'ensemble de la communauté, dans l'esprit d'une représentation la meilleure possible dans les instances nationales. Un compte-rendu des sessions sera déposé régulièrement sur les sites de la section et du SNCS, qui sont accessibles à toutes et tous.

LE SNCS-FSU SOUTIENT AUSSI

dans le collège A1 de la section 18

Isabel ALVES, CBMN UMR 5248

Déclaration de candidature des candidates et candidats soutenu-es par le SNCS-FSU

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats du SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élues et élus par la communauté des scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élues et élus SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU rassemble le plus grand réseau d'élues et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires **dont le fonctionnement soit transparent et équitable**. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élues et élus SNCS-FSU s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, **les conditions de travail individuelles et collectives** (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront **pour une réelle politique de promotion**. Face au HCERES, totalement technocratique, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que l'évaluation des laboratoires du CNRS soit pleinement confiée aux sections du Comité national.

Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élues et élus SNCS-FSU préserveront fermement **l'indépendance des jurys d'admissibilité** formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que le nombre de postes ouverts permette la **promotion de tou-tes les agent-es qui y aspirent légitimement** en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élues et élus SNCS-FSU exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'égalité de traitement des candidates et candidats**.

Voter pour les candidates et candidats SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans **une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale**, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence **et qui rendront compte des décisions** prises en session ;
- Des chercheuses et des chercheurs qui agiront **pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS** ;
- Des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un **Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS**, avec notamment l'évaluation des laboratoires du CNRS confiée en totalité aux sections du Comité national ;
- Une **représentation légitime** de la communauté scientifique, **composée en majorité d'élues et élus**.

VOTEZ SNCS-FSU !

Engagé-es au quotidien pour la recherche publique et tous ses personnels

